

Cote du document: EB/110/Rev.1
Date: 8 avril 2014
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Procès-verbal de la cent dixième session du Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Raşit Pertev
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: r.pertev@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Table des matières

	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la session	3-9	1-4
III. Décisions du Conseil d'administration	10-133	4-23
A. Adoption de l'ordre du jour	10-13	4-5
B. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2014; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFF	14-30	5-7
C. Examen des mesures et plan de mise en œuvre pour accroître l'efficacité en appui à la gouvernance du FIDA	31-37	7-8
D. Stratégie du FIDA concernant la présence dans les pays (2014-2015)	38-44	8-10
E. Évaluation	45-62	10-12
F. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE)	63-74	12-14
G. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP)	75-76	14
H. Ressources disponibles pour engagement	77-79	14
I. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration	80-95	15-19
J. Questions financières	96-107	19-20
K. Rapport final sur la dépense extraordinaire pour l'actualisation de la réforme	108	20
L. Modalité d'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs	109-111	20-21
M. Questions diverses	112-130	21-23
N. Clôture de la session	131-133	23-24
IV. Documents présentés pour information	134	24

Annexes	Page
I. Délégations à la cent dixième session du Conseil d'administration	25
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent dixième session	39
III. Ordre du jour	43

Procès-verbal de la cent dixième session du Conseil d'administration

I. Introduction

1. La cent dixième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome du 10 au 12 décembre 2013. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration a été saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

3. Le Président Kanayo F. Nwanze ouvre la cent dixième session du Conseil d'administration. Ce faisant, il souhaite la bienvenue aux représentants nouvellement accrédités pour l'Égypte, la Guinée équatoriale et la France, à d'autres participants qui assistent pour la première fois aux délibérations du Conseil ainsi qu'aux observateurs qui suivent les débats depuis la salle d'écoute.
4. Le Président présente et souhaite la bienvenue au nouveau Vice-Président du FIDA, M. Michel Mordasini, ainsi qu'au nouveau Secrétaire du FIDA, M. Raşit Pertev. Il informe le Conseil que le nouveau Directeur de la Division des technologies de l'information et des communications du FIDA, M. Thomas Bousios, prendra officiellement ses fonctions en janvier 2014. Il annonce par ailleurs que M. Cornelis Tuinenburg a été nommé Responsable du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) en attendant l'entrée en fonctions d'un nouveau directeur, conformément à la décision prise par le Conseil d'administration.
5. Après avoir rappelé les faits saillants de la session de septembre du Conseil, le Président fait état des derniers développements concernant les questions ci-après:
 - La diffusion des documents et les efforts déployés par le FIDA afin d'aller de l'avant dans la mise en œuvre du régime de diffusion complète des documents approuvés par le Conseil d'administration.
 - Les résultats extrêmement positifs et encourageants dont il est fait état dans le rapport institutionnel sur le FIDA établi par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN), qui a été présenté aux États membres et au personnel du FIDA la veille de l'ouverture de la session du Conseil.
 - Adhésion. La demande d'adhésion en qualité de Membre non originaire présentée par la Fédération de Russie est soumise à l'examen du Conseil. Les représentants au Conseil sont informés de l'intention de la Fédération de Russie de contribuer, au cours des deux années à venir, à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9) à hauteur de 6 millions d'USD. Le Président est heureux d'annoncer la reprise du dialogue avec la Nouvelle-Zélande ainsi que les avancées encourageantes d'une éventuelle prochaine demande d'adhésion de la part des États fédérés de Micronésie. Le Conseil est par ailleurs informé que, contrairement aux attentes, l'Australie n'est pas devenue Membre du FIDA cette année. Cette décision s'inscrit dans le droit fil des plans du nouveau gouvernement de n'adhérer à aucune organisation multilatérale au cours des prochaines années. Par conséquent, la contribution annoncée par l'Australie, soit 126,4 millions d'USD, ne se matérialisera pas.
 - Situation de FIDA9. Le Président expose la courbe extrêmement positive des contributions annoncées et versées à ce jour.

- FIDA10. Les travaux préparatoires sont en bonne voie, y compris la mise au point de la vision stratégique du FIDA. À cet égard, l'engagement des États membres est crucial.
 - Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP). Le Président a le plaisir d'annoncer aux représentants au Conseil que le programme ASAP du FIDA a gagné le prix 2013 "Momentum for Change Lighthouse Activities" (Élan pour le changement) en reconnaissance des travaux novateurs conduits par le FIDA en termes de financement de l'action climatique en appui aux petits exploitants. À ce propos, le Président annonce que la Norvège a versé une contribution complémentaire de 21 millions de couronnes norvégiennes en faveur de l'ASAP, et que la Suisse a annoncé son intention de verser à l'ASAP, durant la période 2013-2015, 10 millions de francs suisses.
6. Par la suite, le Président illustre pour le Conseil ses récents déplacements officiels, en particulier:
- Deux visites de terrain très instructives, au Nigéria et au Maroc respectivement, où les interventions du FIDA ont été couronnées de succès et ont contribué à promouvoir la paix, à améliorer les moyens de subsistance en milieu rural et à accroître les revenus.
 - Sa participation à l'Assemblée générale des Nations Unies, durant laquelle se sont déroulés le déjeuner des Amis du FIDA et l'événement sur la nouvelle image de marque du FIDA. Concernant ce dernier, le Président souligne que le FIDA n'a pas mis suffisamment en valeur, auprès du grand public, sa mission et ses réalisations. Un exercice de communication améliorée est donc en cours de développement, l'objectif étant de transmettre le bon message et de promouvoir parmi le personnel et les États membres fierté et sentiment d'être partie prenante, afin qu'ils puissent défendre de manière très efficace la cause du FIDA.
 - De nombreuses réunions bilatérales fructueuses, à l'occasion des réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, avec les Membres des Listes A, B et C sur la prochaine reconstitution du FIDA (FIDA10). Le Président fait ici référence à une réunion organisée avec le Vice-Président de la Banque mondiale, où il a été décidé de renforcer la collaboration avec la Banque s'agissant de reproduire les projets à plus grande échelle et d'aider le FIDA à avoir accès au guichet du secteur privé du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.
7. Le Président fait le point de la collaboration en cours entre les agences ayant leur siège à Rome, notamment sur le programme de développement de l'après-2015 et sur tout un éventail de questions – de questions d'ordre administratif aux efforts de sensibilisation déployés dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale. Par ailleurs, le FIDA vient tout juste d'octroyer un don de 2 millions d'USD à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin de renforcer, par l'intermédiaire du Centre d'investissement, la gestion et la mise en œuvre de programmes de développement agricole dans les États fragiles et à faible revenu.
8. Le Président rend compte au Conseil de la récente réunion des Coordonnateurs et amis. En ce qui concerne la matrice des recommandations portant sur l'efficacité des organes directeurs du FIDA, recommandations issues de l'évaluation au niveau de l'institution de l'efficacité institutionnelle du FIDA et des opérations qu'il finance (ENI-E), le Président fait part des conclusions auxquelles l'on est parvenu avec les Coordonnateurs et amis, qui seront présentées dans une matrice actualisée et mises en ligne sur le site web du FIDA:

- Concernant la **fréquence des sessions du Conseil des gouverneurs**, toutes les listes ont reconnu qu'il était nécessaire que le Conseil se réunisse une fois l'an dans la mesure où il s'agit d'une occasion unique tant pour que les États membres du FIDA puissent se rencontrer et faire connaître leurs points de vue (en particulier pour les États qui ne sont pas représentés au Conseil) que pour changer l'image de marque du FIDA.
- Concernant la **structure du Conseil des gouverneurs et l'équilibre entre questions relatives à la gouvernance et questions liées à l'agriculture**, nombreux sont les membres qui estiment qu'il n'y a aucune contradiction entre les questions agricoles et les questions de gouvernance dans la structure du Conseil des gouverneurs. De fait, l'accent a été mis sur la nécessité, pour le Conseil, de fournir à cet égard au FIDA une orientation stratégique.
- La **réalisation d'une étude sur le Conseil des gouverneurs** n'a pas été jugée envisageable en termes d'utilisation efficiente des ressources; en alternative, la Liste A a proposé que le Bureau du Secrétaire examine différentes options sur la base des cycles de reconstitution.
- La **proposition visant à déléguer l'approbation du budget annuel au Conseil, comme c'est le cas dans d'autres institutions financières internationales (IFI)**, a donné lieu à des avis divergents, et il a été noté que la décision sur ce point appartenait en tout état de cause au Conseil des gouverneurs.
- L'accent a été mis sur les efforts additionnels qu'il est nécessaire de déployer afin de rendre les sessions du Conseil des gouverneurs plus attrayantes et de garantir une participation adéquate et pertinente des capitales.
- La question du **Code de conduite à l'intention des représentants au Conseil d'administration** a été abordée, et il a été décidé que les Coordonnateurs de listes travailleraient à une proposition qui sera examinée lors de leur première réunion, en février 2014. Si celle-ci fait l'objet d'un consensus, elle sera présentée au Conseil en avril 2014.
- Sur la question de l'**examen des ordres du jour du Conseil et de la priorité accordée aux résultats, aux politiques, aux stratégies, à l'évaluation et aux enseignements tirés**, il a été fait référence à l'accord qui s'est dégagé lors de la session de septembre visant à tester la solution consistant à organiser des séminaires informels sur les programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) avant que ceux-ci soient présentés officiellement au Conseil. Le séminaire informel organisé pour le COSOP Soudan le 25 octobre ayant fait l'objet de commentaires favorables, il a été décidé, de l'avis général, que cette pratique devrait se poursuivre. Les membres sont également d'avis qu'il faudrait faire un usage plus efficace de la technologie afin de diffuser en temps utile des informations sur les dates des missions organisées dans le cadre des COSOP et de faciliter les échanges avec les donateurs et les partenaires dans le pays. En ce qui concerne l'ordre du jour des réunions du Conseil, des efforts sont actuellement déployés afin d'éviter des programmes trop chargés et l'accumulation de points durant les sessions de décembre. De plus, la documentation pourrait être revue dans le sens de documents plus courts ciblant les principales questions et de résumés plus concis.

Les listes ont estimé qu'il n'était pas nécessaire de modifier la procédure de délégation de pouvoir au Président pour l'approbation des projets et programmes, avis que le Président partage sans réserve.

- En ce qui concerne les **organes subsidiaires du Conseil, à savoir le Comité d'audit et le Comité de l'évaluation**, l'accent a été mis sur la nécessité de produire des rapports plus concis mais plus spécifiques sur les réunions des deux comités. La direction travaille déjà avec ces derniers afin que les rapports qu'ils présentent au Conseil soient élaborés conformément aux recommandations de l'ENI-E. Le Comité d'audit a déjà entamé des discussions sur ce point lors de sa dernière réunion. Le Président saisit cette opportunité pour informer le Conseil que, au vu des préoccupations soulevées concernant l'accès des membres du Conseil aux documents du Comité d'audit, le Bureau du Secrétaire a précisé que tous les membres du Conseil ont la possibilité de consulter les documents du Comité d'audit en utilisant leur numéro d'identification personnel et leur mot de passe pour accéder au site du Comité d'audit sur la plateforme interactive réservée aux États membres.
- Le Président informe le Conseil que, dans les cas où il a été fait appel à la direction pour qu'elle assure le suivi ou l'examen de l'un de ces thèmes, des informations seront régulièrement fournies, autant que de besoin, lors des réunions des Coordonnateurs et amis et/ou du Conseil.

Les Coordonnateurs et amis ont également abordé la question du **dispositif d'application du principe de responsabilité au FIDA**, actualisé afin d'inclure les résultats de l'analyse comparative avec d'autres IFI réalisée par la direction, conformément à la demande avancée par le Comité d'audit à sa cent vingt-septième réunion. Lors de la réunion des Coordonnateurs et amis, il a été décidé que le document présenté à cette réunion devrait être soumis au Conseil à la présente session, pour information, avant d'être mis en ligne sur le site web du FIDA.

La question des **visites de pays effectuées par le Conseil d'administration** a été également examinée, et il a été décidé que la direction, de concert avec le président du Comité de l'évaluation, proposerait une destination pour la visite de pays de 2014. Cette proposition est soumise à la présente session.

9. Enfin, le Président informe les membres du Conseil que le FIDA a destiné 4 millions d'USD à une proposition de don au titre du guichet-pays aux Philippines, afin de contrer les effets dévastateurs du typhon Haiyan. Cette proposition serait soumise à l'approbation des représentants au Conseil par le biais d'un vote par correspondance, qui devra être reçu le 31 décembre au plus tard afin d'utiliser pleinement les fonds disponibles dans le programme de travail de 2013 et de pouvoir agir aussi rapidement que possible afin d'atténuer l'impact humain et économique du typhon Haiyan sur le groupe cible du FIDA en rétablissant leurs moyens de subsistance.

III. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

10. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que proposé dans le document EB 2013/110/R.1/Rev.1 et modifié sur la base des amendements convenus par le Conseil (à paraître sous la cote EB 2013/110/R.1/Rev.2). L'amendement concerne l'adjonction, sous la rubrique "Questions diverses", d'un point visant à informer le Conseil des modifications apportées dans le domaine de la délégation de pouvoir s'agissant de l'approbation des taux d'intérêt variables pour les prêts qui ne sont pas accordés à des conditions particulièrement favorables. Le Conseil d'administration prend également note du calendrier de travail tel que proposé dans le document EB 2013/110/R.1/Add.1/Rev.3 et modifié sur la base des amendements convenus par le Conseil (à paraître sous la cote EB 2013/110/R.1/Add.1/Rev.4).

11. De plus, le Conseil convient d'envisager l'approbation du Programme d'appui à l'adaptation au changement climatique et au secteur agroalimentaire dans les zones de savane au Nigéria, sous réserve que les négociations aboutissent conformément aux modalités et conditions exposées dans le rapport du Président, et étant entendu que ces négociations seraient conclues dans un délai de six mois à compter de la date d'approbation et que le texte final serait dûment communiqué au Conseil pour information.
12. À la demande du représentant de la Suède, qui fait état de la préoccupation manifestée par son pays face à la distribution tardive des documents soumis au Conseil, il est décidé que le Bureau du Secrétaire préparera à l'intention du Conseil une note contenant les informations suivantes: règles relatives à la distribution des documents au Conseil d'administration, y compris la possibilité, pour les membres du Conseil, de demander que les discussions soient reportées en cas de distribution tardive; statistiques des deux dernières années sur la distribution de la documentation; analyse des causes à l'origine des retards, et solutions possibles, y compris l'examen de l'ordre des réunions des organes subsidiaires et la documentation que celles-ci génèrent.
13. Les membres du Conseil reçoivent l'assurance que la direction est pleinement consciente de ce problème et que celui-ci est actuellement dûment pris en considération.

B. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2014; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTe et le SAFF (point 3 de l'ordre du jour)

14. Le Conseil d'administration examine le programme de travail et les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2014, le programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et le plan indicatif pour 2015-2016 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et les rapports de situation sur l'Initiative PPTe et le SAFF (EB 2013/110/R.2), ainsi que le rapport du Comité d'audit y afférent (EB 2013/110/R.3). Il examine par ailleurs les additifs relatifs aux considérations d'ordre budgétaire liées au recrutement et à la nomination du Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA ainsi qu'aux notes de pays de 2013 et aux allocations par pays pour 2013-2015 au titre du système d'allocation fondé sur la performance (SAFF).
15. Le Conseil d'administration prend note des examens menés par le Comité d'audit et le Comité de l'évaluation, tels qu'ils sont présentés par leurs présidents respectifs.
16. Le niveau proposé pour le programme de prêts et dons de 2014 ainsi que les propositions relatives aux budgets ordinaire et d'investissement sont accueillis favorablement. Concernant le programme de prêts et dons, il est précisé que l'objectif fixé pour la période couverte par FIDA9, à savoir 3 milliards d'USD, serait maintenu et que le niveau inférieur de 2013 serait compensé en 2014 et en 2015. Des précisions sont fournies concernant le financement provenant d'autres sources, qui englobe une partie du programme de prêts et dons, ainsi que l'objectif de cofinancement. En ce qui concerne ce dernier, la direction fait observer qu'il est difficile de mobiliser des cofinancements supplémentaires, mais donne au Conseil l'assurance que tout le possible sera fait en ce sens, y compris auprès des partenaires du secteur privé.
17. Les membres se félicitent de la priorité accordée aux questions liées à l'environnement et au changement climatique, notamment par le biais de l'ASAP.

18. À propos de l'augmentation dont devraient faire l'objet les dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), le Conseil est informé que l'incidence financière sur les ressources du Fonds est minime dans la mesure où, conformément à la décision prise par le Conseil à l'époque de l'approbation du CSD, le FIDA serait compensé pour les remboursements du principal non perçus du fait de l'application du CSD.
19. En réponse aux questions concernant le programme de dons proposé, la direction annonce qu'il est envisagé de réduire le volume du programme, l'objectif étant d'avoir moins de dons mais d'un montant plus important. Le programme de dons sera examiné dans le détail. Par ailleurs, la direction attend les conclusions de l'évaluation au niveau de l'institution (ENI) de la Politique du FIDA en matière de dons, qui devrait fournir des éléments et des enseignements précieux pour un programme de dons plus efficace.
20. Concernant la présentation du budget du FIDA, les membres du Conseil se félicitent des informations complémentaires fournies, notamment les données ventilées par sexe, qui seront affinées encore davantage à l'avenir. Ils saluent par ailleurs la transparence accrue concernant la dotation en personnel. La direction prend acte de l'appui des membres en faveur de la poursuite du gel des salaires du personnel, même s'ils reconnaissent que le FIDA doit attirer des professionnels de haut niveau.
21. Des questions sont soulevées à propos de l'allocation de ressources au groupe 1, à savoir la gestion et l'exécution des programmes de pays, et de l'impact en termes de gains d'efficacité. Le Conseil reçoit l'assurance que les coûts sont affectés à chaque groupe sur la base de discussions rigoureuses au niveau interne, mais qu'un chevauchement apparent avec les services fournis en appui au groupe 1 est parfois inévitable, par exemple dans le cas des charges récurrentes liées au remplacement du Système prêts et dons (SPD). Il est toutefois précisé que la direction pourrait revoir l'utilité de l'approche par groupe.
22. De nombreux membres reconnaissent qu'il est essentiel d'accroître les investissements pour pouvoir obtenir des gains d'efficacité à long terme. Ainsi, le Conseil se déclare dans l'ensemble favorable aux dépenses non renouvelables liées à la mise en œuvre du plan d'action faisant suite aux recommandations de l'ENI-E. À cet égard, la direction est invitée à quantifier et contrôler les gains concrets dérivant de ces dépenses.
23. Le budget d'IOE pour 2014 et le programme de travail pour 2014 ainsi que le plan indicatif pour 2015-2016 reçoivent eux aussi un accueil très favorable.
24. Les membres se félicitent en particulier de l'évaluation de la Politique du FIDA en matière de dons, du rapport de synthèse des évaluations sur l'engagement du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire, et de l'évaluation au niveau de l'institution (ENI) qu'il est prévu de réaliser sur l'engagement du FIDA dans les États fragiles. À cet égard, il est précisé que les deux premières activités prendront fin à la mi-2014 et que les résultats de l'évaluation seront disponibles en 2015.
25. Des précisions sont fournies concernant: la révision du Manuel de l'évaluation, dans une optique d'alignement sur les meilleures pratiques internationales; l'introduction d'une grille d'aide à la sélection afin de cerner avec plus de précision les priorités en constante évolution du Fonds; et le renforcement de la collaboration entre les trois organisations ayant leur siège à Rome dans le domaine de l'évaluation, comme par exemple les travaux en cours avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur la synthèse d'évaluations sur le développement pastoral.
26. En conclusion, le Conseil d'administration approuve:
 - a) le programme de travail du FIDA pour 2014, d'un montant de 700 millions de DTS (soit 1,060 milliard d'USD), englobant un programme de prêts de 667 millions de DTS (soit 1,010 milliard d'USD) et un programme brut de

dons de 50 millions d'USD; il est rappelé au Conseil que le niveau de ce programme de travail est approuvé à des fins de planification et pourrait le cas échéant être ajusté dans le courant de 2014, en fonction des ressources à disposition;

- b) le programme de travail proposé pour IOE en 2014 et le plan indicatif pour 2015-2016;
 - c) la présentation du budget administratif à la trente-septième session du Conseil des gouverneurs comprenant:
 - premièrement, le budget ordinaire du FIDA pour 2014 à hauteur de 149,64 millions d'USD;
 - deuxièmement, le budget d'investissement du FIDA pour 2014 à hauteur de 5,4 millions d'USD;
 - troisièmement, le budget non récurrent du FIDA pour 2014 à hauteur de 2,1 millions d'USD; et
 - quatrièmement, le budget administratif d'IOE pour 2014 à hauteur de 5,98 millions d'USD.
27. Le Conseil d'administration approuve également la présentation, à la trente-septième session du Conseil des gouverneurs, du contenu du rapport de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, pour information; ainsi que d'un rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), sur la base du rapport présenté dans la quatrième partie du document et de l'additif contenant les notes de pays pour 2013 et les allocations par pays pour 2013-2015.
28. Par ailleurs, le Conseil prend note des modifications, et les approuve, qu'il est proposé d'apporter au programme de travail d'IOE, telles qu'elles figurent dans l'additif 1 du document, afin de pouvoir faire face aux dépenses imprévues que le processus de sélection du nouveau Directeur d'IOE pourrait engendrer.
29. Le représentant de l'Allemagne, tout en prenant acte des efforts notables déployés par la direction du FIDA afin de limiter les hausses de coût, annonce que son pays, en cette époque de grands enjeux pour l'économie mondiale et de graves contraintes budgétaires dans plusieurs États membres, préconise instamment une croissance nominale zéro pour les budgets administratif et d'investissement des organisations internationales. En conséquence, il demande que le procès-verbal de la présente réunion fasse état de l'abstention de l'Allemagne sur la question de l'approbation des propositions budgétaires du FIDA.
30. Pour finir, le Conseil est informé de la réélection du Nigéria à la présidence du Groupe de travail sur le SAFP. À cet égard, ayant noté que le Bangladesh (à l'origine nommé au Groupe de travail sur le SAFP) n'est plus représenté au Conseil d'administration, conformément à l'article 11.1 du Règlement intérieur du Conseil d'administration, le Conseil approuve la nomination de la Turquie au Groupe de travail sur le SAFP, qui sera remplacée par la République de Corée à compter du 1^{er} mars 2014.

C. Examen des mesures et plan de mise en œuvre pour accroître l'efficacité en appui à la gouvernance du FIDA (point 4 de l'ordre du jour)

31. Le Conseil d'administration se penche sur le rapport intitulé "Examen des mesures et plan de mise en œuvre pour accroître l'efficacité en appui à la gouvernance du FIDA", tel qu'il est présenté dans le document EB 2013/110/R.4.
32. Le Conseil accueille favorablement le document et appuie sans réserve les mesures de compression des coûts, à la condition que les gains d'efficacité qui en résultent ne soient pas au détriment de l'efficacité des travaux des organes directeurs. En ce

sens, l'accent est mis sur l'importance que revêt le principe du multilinguisme en tant que vecteur de transparence.

33. À propos des mesures qu'il est prévu de mettre en œuvre en 2014 et en 2015, telles qu'elles sont exposées dans le paragraphe 16 du document, les représentants sont favorables tant à la limite qu'il est proposé d'appliquer à la longueur des documents, tout en rappelant la nécessité d'en garantir l'exhaustivité et la qualité, qu'à la mise en œuvre de l'approche sur mesure. Le Conseil rappelle combien il est important de financer la participation des représentants au Conseil aux visites de terrain. À cet égard, il est précisé que le FIDA continuerait à couvrir les frais de voyage sur son budget institutionnel, mais que la participation aux visites de pays à ses propres frais, lorsque cela est possible, est encouragée.
34. Concernant les mesures prévues pour 2015 dans le domaine des services de traduction et d'interprétation fournis aux organes subsidiaires, il est précisé que ces derniers sont parvenus à un accord sur leurs propres régimes linguistiques, en fonction de la composition, et que ces dispositions sont susceptibles d'être modifiées. En ce sens, le représentant du Mexique, qui siège depuis peu au Comité de l'évaluation, demande qu'un service de traduction et d'interprétation en espagnol soit désormais assuré pour les réunions du Comité de l'évaluation. Il est reconnu que le principe de la parité des langues est fondamental et que les services de traduction et d'interprétation ne seront pas réduits; il ne sera donc pas nécessaire de réexaminer cette question en 2015, à moins que les représentants au Conseil n'en fassent eux-mêmes la demande ou que la direction du FIDA ne le juge nécessaire pour des raisons financières.
35. Sur la question de l'accès à la salle du Conseil d'un deuxième représentant par État membre, il est rappelé que les délégations et les observateurs peuvent parfaitement suivre les délibérations du Conseil depuis la salle d'écoute.
36. En conclusion, le Conseil d'administration approuve la mise en œuvre des mesures, révisées comme suit, destinées à obtenir des gains d'efficacité au sein du groupe 4 tout en préservant le fonctionnement efficace et efficient des organes directeurs du FIDA:
 - a) limitation du nombre de mots pour les documents suivants, qui continueront d'être traduits dans les quatre langues officielles:
 - i) politiques: 5 000 mots, soit 14 à 16 pages environ;
 - ii) stratégies: 5 000 mots, soit 14 à 16 pages environ;
 - iii) annexes: 2 000 mots, soit 4 à 6 pages environ;
 - iv) documents divers: 2 000 mots, soit 4 à 6 pages environ;
 - b) introduction de l'approche sur mesure telle qu'exposée au paragraphe 16 du document EB 2013/110/R.4.
37. La direction présentera au Conseil un examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces mesures à sa session de décembre 2014.

D. Stratégie du FIDA concernant la présence dans les pays (2014-2015) (point 5 de l'ordre du jour)

38. Le Conseil d'administration examine la stratégie actualisée concernant la présence dans les pays (2014-2015), telle qu'elle est présentée dans le document EB 2013/110/R.5, les observations formulées à cet égard par IOE, telles qu'exposées dans l'additif, et les conclusions de l'examen conduit par le Comité de l'évaluation, telles que présentées par son président.
39. Il est largement admis que, comme l'indiquent les évaluations conduites par IOE, les appréciations de la part de la direction et le récent rapport MOPAN, les bureaux de pays du FIDA concourent à l'amélioration de la performance des programmes de

pays. Les membres reconnaissent que les bureaux de pays du FIDA jouent un rôle de premier plan en termes notamment d'appui à l'exécution, de renforcement de la concertation sur les politiques et d'établissement de partenariats, de reproduction à plus grande échelle, et d'amélioration de la visibilité du FIDA. Dans ce contexte, ils insistent sur le fait qu'ils sont en faveur de la décentralisation et d'un renforcement de la présence dans les pays.

40. Certains membres demandent que soient pris en compte les avantages et inconvénients des deux solutions – renforcement des bureaux de pays existants et ouverture de nouveaux bureaux. La direction explique que la proposition soumise au Conseil n'a aucune incidence financière en termes de dépenses de fonctionnement. La direction dit s'être efforcée de consolider les bureaux existants lorsque les ressources à disposition le permettaient, mais reconnaît qu'avec le plafonnement du budget les bureaux de pays se sont trouvés confrontés à des problèmes de ressources.
41. Plusieurs membres, préoccupés par l'accroissement rapide du nombre de bureaux de pays du FIDA depuis 2011, souhaitent un complément d'information à ce sujet, y compris une analyse coût-avantages. En réponse à cela, la direction rappelle les avantages dérivant de la présence dans les pays, avantages fondés sur des données probantes, et fournit des précisions sur les points ci-après:
 - a) Délégation de pouvoir aux bureaux de pays et équilibre entre la fonction de représentation et la fonction d'appui aux opérations assurée par le personnel des bureaux de pays. La direction répond qu'il existe des directives précises en la matière et que, lorsque les bureaux de pays sont dirigés par des chargés de programme de pays (CPP), une délégation de pouvoir appropriée est en place.
 - b) Accroissement du nombre de bureaux de pays dirigés par des CPP. La direction, tout en reconnaissant que les bureaux de pays dirigés par des CPP en détachement ont un impact notable sur le terrain, rappelle que la politique de rotation en vigueur au FIDA – aux termes de laquelle les CPP doivent faire au maximum deux détachements avant de revenir au siège – limite le nombre de CPP susceptibles d'être détachés, qui ne devrait pas dépasser, à titre indicatif, 50% du total des bureaux de pays.
 - c) Impact de la décentralisation et évolution du rôle des directeurs des divisions régionales. La direction précise que les directeurs des divisions régionales sont appelés à voyager toujours davantage afin de mieux s'acquitter de leurs fonctions de supervision des bureaux de pays.
 - d) Critères de sélection des pays où des bureaux devraient être ouverts. Certains membres réitérent leur souhait de voir la priorité accordée aux États fragiles et aux pays les moins avancés. La direction rappelle que le critère de la fragilité, qui a en fait été approuvé par le Conseil d'administration aux fins de la sélection des pays, est dûment pris en compte. Elle note toutefois que, dans de nombreux cas, le FIDA intervient dans les zones les plus rurales et fragiles d'un pays; ainsi, même si le pays peut ne pas être considéré comme fragile, la zone d'intervention concernée l'est effectivement.
 - e) Mise en place de pôles régionaux. La direction annonce aux représentants au Conseil qu'à l'heure actuelle on ne dispose pas de preuves concrètes de l'efficacité de ces pôles par rapport aux bureaux de pays. Par conséquent, et vu les incidences financières que comportent ces pôles, la direction ne proposerait pas, pour l'instant, d'ouvrir d'autres pôles régionaux.
42. Il est suggéré que le Conseil approuve la stratégie proposée sur le principe, sous réserve que le nombre, le modèle et l'emplacement exacts des bureaux de pays supplémentaires soient examinés par le Conseil à sa session d'avril. En réponse à cela, le Président rappelle que les critères de sélection des bureaux de pays ont

déjà été approuvés par le Conseil d'administration et qu'il appartient donc à la direction de choisir l'emplacement des bureaux de pays supplémentaires. Toutefois, au vu des préoccupations exprimées par les membres, il est décidé de préparer un tableau illustrant les régions et les pays où il serait envisagé d'ouvrir un bureau de pays, les modèles prévus (à savoir si ceux-ci seraient dirigés par un chargé d'appui au programme de pays [CAPP] ou par un CPP) ainsi que le bien-fondé de ces choix. La Stratégie concernant la présence dans les pays, ainsi révisée, serait présentée à nouveau au Conseil pour approbation, par le biais d'un vote par correspondance, la date butoir étant fixée au 31 janvier 2014.

43. La représentante de la France, précisant que son pays appuie de façon générale l'extension du réseau de bureaux de pays du FIDA, demande que soit mentionnée, dans le procès-verbal de la session, l'inquiétude de son pays face au fait que l'examen de cette question et l'approbation de ses incidences budgétaires ont eu lieu durant la même session du Conseil, et que le temps imparti n'a pas permis d'en débattre de manière approfondie.
44. À l'issue des consultations entre la direction et les représentants au Conseil d'administration, il est décidé que la direction organisera un séminaire informel durant la deuxième quinzaine de janvier 2014, afin de pouvoir débattre de manière stratégique et de parvenir à une vision commune sur cette question, tout en gardant à l'esprit le consensus déjà atteint s'agissant de l'importance des bureaux de pays.

E. Évaluation (point 6 de l'ordre du jour)

a) Rapports du président du Comité de l'évaluation

45. Le Conseil d'administration examine et prend note des Rapports du président du Comité de l'évaluation sur les soixante-dix-neuvième, quatre-vingtième et quatre-vingt-unième sessions, tels qu'ils sont présentés dans les documents EB 2013/110/R.7, EB 2013/110/R.8 et EB 2013/110/R.9, respectivement.

b) Révision des procédures de sélection et de nomination du Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA prévues par la Politique du FIDA en matière d'évaluation

46. Le Conseil examine ensuite le document EB 2013/110/R.10 sur la Révision des procédures de sélection et de nomination du Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA prévues par la Politique du FIDA en matière d'évaluation.
47. Le Conseil d'administration approuve les modifications apportées aux procédures de sélection et de nomination du Directeur d'IOE, telles qu'énoncées dans la Politique du FIDA en matière d'évaluation et présentées en annexe au présent document. Concernant les changements qu'il est proposé d'apporter aux paragraphes 64 et 82 de la Politique révisée de l'évaluation au FIDA, le Conseil note que le Comité de l'évaluation soumettra une proposition finale au Conseil d'administration, si nécessaire et après examen à sa quatre-vingt-deuxième session, en mars 2014. À cet égard, le Conseil prend également note de la proposition visant à réaliser une analyse comparative afin de vérifier quelles sont les pratiques en vigueur auprès d'autres institutions financières internationales (IFI).
48. Soulignant la nécessité d'accélérer le processus de sélection et de nomination, il est par ailleurs décidé que la commission de recrutement devrait être constituée et se réunir d'ici à la mi-janvier 2014. Cela suppose que les Coordonnateurs des trois listes devraient présenter leurs candidats respectifs pour la commission de recrutement, que deux experts externes indépendants devraient être identifiés et nommés par le Comité de l'évaluation, et qu'un représentant de la direction devrait être choisi. La commission de recrutement ainsi constituée devrait ensuite élire son président, rédiger une description de poste et veiller à ce que l'avis correspondant soit publié, puis décider de la nécessité de faire appel à un cabinet spécialisé dans le recrutement de cadres de direction.

c) Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI)

49. Le Conseil d'administration examine le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) (document EB 2013/110/R.11/Rev.1) et la réponse y relative de la direction, tels qu'ils figurent dans le document EB 2013/110/R.11/Add.1/Rev.1.
50. Les membres félicitent IOE pour la qualité du rapport et remercient la direction pour sa réponse positive à ce sujet.
51. L'accent est mis sur la bonne performance du FIDA en termes notamment: i) du rôle qu'il joue en tant que partenaire, et de son impact positif et croissant sur la réduction de la pauvreté rurale; ii) de la courbe ascendante des principaux critères de performance depuis 2009-2011; iii) de la contribution significative du FIDA en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes; et iv) des résultats obtenus par le FIDA par rapport à ceux obtenus par des IFI comparables.
52. Sur la question de la sélectivité des opérations, les membres font observer que le FIDA devrait tenir compte de l'équilibre entre les gains d'efficacité et sa mission fondamentale qui est d'améliorer les conditions de vie des populations rurales pauvres et de favoriser l'innovation. Dans cette optique, il faut éviter que des indicateurs et objectifs ambitieux ne viennent entraver une saine appétence au risque.
53. Le Conseil souligne en particulier combien il est important d'accorder la priorité aux États et régions fragiles, vu qu'il s'agira d'un thème de discussion majeur durant la Consultation sur FIDA10. Les représentants au Conseil et la direction disent attendre avec impatience les résultats de l'évaluation au niveau de l'institution qu'il est prévu de réaliser dans ce domaine. IOE fournit au Conseil l'assurance que l'on définira clairement ce que l'on entend par État fragile et/ou touché par un conflit, vu que l'on constate parfois des chevauchements avec les classifications des pays à revenu intermédiaire (PRI).
54. Les membres demandent pourquoi seul un nombre limité de projets ont été jugés "très satisfaisants". La direction et IOE précisent tous deux que les normes d'évaluation appliquées ont été harmonisées avec celles utilisées par d'autres IFI. Il est plus difficile d'obtenir une note "très satisfaisante", car les évaluations sont plus rigoureuses, et donc les critères d'évaluation plus nombreux, et les opérations du FIDA plus ambitieuses.
55. Il est décidé que les prochaines éditions du RARI dresseront un tableau exhaustif de la performance des projets, notamment des informations sur les projets dont la performance est jugée "plutôt insuffisante" ou pire. Dans le même ordre d'idées, IOE informe le Conseil que la base de données sur le RARI, y compris les notes attribuées par toutes les évaluations de projet depuis 2002, est disponible en ligne. IOE s'engage par ailleurs à dégager un plus grand nombre de recommandations stratégiques dans les éditions futures du RARI.
56. La direction précise que certaines variables sont essentielles pour une meilleure performance des projets: i) la qualité de la conception du projet au départ; ii) la qualité de la gestion du projet; iii) la politique gouvernementale; iv) la qualité du suivi du projet; et v) la compétence et l'expérience du personnel du FIDA.
57. Les membres du Conseil tiennent à rappeler que la durabilité des effets obtenus en termes de développement reste un enjeu majeur pour le FIDA et la communauté du développement au sens large. En réponse aux questions soulevées par les membres, la direction précise que des efforts sont en cours afin de garantir que chaque stratégie de pays dispose d'un propre plan de reproduction à plus grande échelle tenant compte du contexte relatif aux politiques et du renforcement des capacités gouvernementales, et examine les facteurs économiques ayant une incidence sur le projet. Cela contribue à garantir la pérennité des avantages dans la

mesure où les facteurs qui déterminent la qualité des effets d'un projet sont directement liés à ceux garantissant la durabilité.

58. En ce qui concerne les activités hors prêts, les membres insistent sur la nécessité d'aller de l'avant sur la voie de l'amélioration de la performance et de consacrer suffisamment de ressources aux activités d'appui au renforcement des partenariats, à la concertation sur les politiques et à la gestion des savoirs.
59. Les membres soulignent l'importance stratégique du thème d'apprentissage retenu pour 2014, à savoir la performance des gouvernements, en particulier en termes de gestion des projets, compte tenu du fait que, même si l'on constate des améliorations notables de la performance des projets, cet indicateur est resté relativement stable.
60. Il est reconnu que le renforcement des capacités est essentiel si l'on veut améliorer la performance des gouvernements et, partant, la gestion des projets et, en dernière analyse, leur impact. À ce propos, l'accent est mis sur le rôle complémentaire que pourrait jouer le secteur privé en ce sens. IOE précise qu'il a réalisé en 2011 une ENI sur la Stratégie du FIDA pour le secteur privé: développement et partenariat, et que des évaluations de pays ont comporté un examen des partenariats avec le secteur privé. Les conclusions pourraient être présentées dans le prochain RARI.
61. La direction annonce qu'elle collabore à l'heure actuelle étroitement avec la FAO afin de promouvoir le renforcement des capacités dans le cadre des projets, dans les États fragiles, dont la performance est faible, et elle espère que cette initiative sera susceptible de générer pour les projets des avantages significatifs et des résultats concrets en termes de performance.
62. Le Conseil, après avoir examiné le RARI et son additif, prend note des informations qui y sont contenues et en approuve les recommandations, qu'il s'agisse de la portée de l'ENI qu'il est prévu de conduire dans les États fragiles, de la proposition de réaliser une ENI sur la gestion des projets, et du thème d'apprentissage proposé pour l'édition 2014 du RARI.

F. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) (point 7 de l'ordre du jour)

63. Le Conseil d'administration examine le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) (document EB 2013/110/R.12 et son rectificatif), assorti des observations formulées par IOE, telles qu'elles figurent dans l'additif.
64. Les membres accueillent favorablement le rapport, dont les résultats sont étayés tant par le rapport MOPAN que par le RARI. Ils félicitent la direction pour l'amélioration notable des résultats des projets et saluent tout particulièrement le rapport annuel sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ils se déclarent satisfaits des résultats obtenus par le FIDA pour ce qui est de l'égalité des sexes et invitent la direction à maintenir ces standards de qualité, à redoubler d'efforts dans les cas où les objectifs n'ont pas encore été atteints dans ce domaine, et à se concentrer davantage encore sur les résultats en matière d'égalité des sexes.
65. Dans le droit fil des observations formulées lors de l'examen du RARI, les membres et la direction insistent sur l'importance que revêtent les opérations du FIDA dans les États et régions fragiles, et invitent le Fonds à accorder la priorité à l'amélioration de ses interventions dans les zones fragiles et touchées par un conflit, tant dans les pays à faible revenu qu'à revenu intermédiaire. Les membres encouragent également le FIDA à fournir aux services gouvernementaux les plus faibles un appui par le biais de programmes de renforcement des capacités, saluant à cet égard la collaboration du FIDA et de la FAO, et se félicitent de l'ENI qui sera conduite prochainement sur les opérations dans les États fragiles.

66. Les membres saluent l'attention accrue accordée à la question de l'amélioration de la durabilité des projets, qui reste un enjeu. La direction précise qu'elle s'efforcera de simplifier la conception des programmes, en particulier dans les États fragiles, et d'élargir le recours à l'analyse économique dans ce domaine.
67. En réponse aux questions concernant l'utilisation de données de référence, la direction précise que 64% des projets sont assortis d'enquêtes de référence, soit un pourcentage bien supérieur au niveau fixé d'ici à 2015 dans le cadre de FIDA9, à savoir 40%. L'accent est mis sur le fait qu'il est nécessaire, d'une part, de renforcer les capacités dans ce domaine vu que les services nationaux de statistiques manquent souvent des compétences requises et, d'autre part, d'insister auprès des partenaires d'exécution sur l'importance de la collecte des données et du suivi-évaluation. Encore une fois, la nécessité d'utiliser les dons de manière plus stratégique, dans une optique de renforcement des capacités dans le pays, est soulignée; l'ENI concernant le financement des dons devrait fournir une contribution importante en ce sens.
68. Toujours sur le thème des données, la direction approuve également la recommandation selon laquelle les rapports à venir devraient fournir davantage de données désagrégées au niveau régional.
69. Un membre demande des éclaircissements concernant l'incohérence qui semble exister entre le RIDE et le rapport MOPAN à propos de l'amélioration de la contribution du FIDA aux résultats en matière de développement. La direction précise qu'elle a accepté, lors des négociations de la Consultation sur FIDA9, d'élargir la collecte des données relatives à l'attribution ainsi que des données avant et après projet dans une optique d'évaluation de l'impact d'ici à 2015. Vu que ces données n'étaient pas disponibles au moment de la préparation du rapport MOPAN, celui-ci n'a pas été en mesure d'évaluer pleinement cet indicateur. Même si, aux termes de l'engagement pris pour FIDA9, des données solides concernant l'impact devraient être présentées en 2015, la direction indique que les efforts déployés à l'heure actuelle en matière d'évaluation de l'impact devraient permettre de présenter des résultats provisoires aux membres avant la fin de 2014.
70. De l'avis des membres, il serait bon que le RIDE contienne davantage de données concernant les indicateurs nutritionnels; ils invitent le FIDA à redoubler d'efforts en ce sens. À cet égard, la collaboration avec les organisations ayant leur siège à Rome et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) est encouragée afin de pouvoir intégrer des indicateurs nutritionnels dans le cadre de mesure des résultats (CMR). La direction rappelle que le facteur nutrition est fondamental aux fins de la réalisation des objectifs du FIDA et que des indicateurs du système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) avaient été développés en ce sens, et annonce que des efforts sont actuellement déployés afin que cet aspect fasse partie intégrante des composantes des projets. Par ailleurs, deux grands indicateurs nutritionnels figurent dans les nouvelles mesures de l'impact adoptées durant FIDA9, dont les résultats seront communiqués dès que les conclusions de l'évaluation détaillée de l'impact seront disponibles.
71. En réponse aux questions concernant les progrès accomplis sur la voie de la concrétisation des engagements pris au titre de FIDA9 en termes de collaboration avec le secteur privé, la direction précise que l'intérêt croissant en faveur de la collaboration avec le secteur privé vise à autonomiser les populations locales, les ONG et autres acteurs privés. Étant donné que la stratégie est relativement nouvelle, les résultats obtenus par les projets en cours sont nettement meilleurs dans ce domaine que ceux des projets déjà clos.
72. Les membres et la direction approuvent la suggestion émise par IOE, à savoir qu'à partir de 2014 le RIDE devrait également aborder la question de la performance en matière de dons. Comme il a déjà été indiqué durant la session, le Vice-Président guidera les efforts déployés à l'échelle de l'organisation afin d'évaluer le rôle des

dons, l'objectif étant de réduire le nombre des dons de faible montant au profit de dons moins nombreux mais plus importants. La direction compte sur la contribution d'IOE en ce sens.

73. Les membres se félicitent de la présentation plus concise et factuelle du rapport RIDE de cette année, mais estiment que le rapport sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pourrait être amélioré. Il est par ailleurs convenu que les informations contenues dans le RIDE devraient être résumées et présentées sous un format plus adapté au grand public; à ce propos, les membres saluent les mesures prises actuellement en ce sens par la direction.
74. En conclusion, le Président indique que, compte tenu de la complémentarité entre le RARI et le RIDE, les deux rapports pourraient être présentés ensemble à l'avenir, laissant ainsi davantage de temps à disposition pour les discussions stratégiques.

G. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) (point 8 de l'ordre du jour)

Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

i) Bosnie-Herzégovine

75. Le Conseil d'administration examine le programme d'options stratégiques pour la Bosnie-Herzégovine (document EB 2013/110/R.13) et se félicite de la qualité du document. Les membres appuient sans réserve le programme et saluent la nature innovante de la stratégie, qui tient compte de certains enjeux liés au processus d'adhésion à l'Union européenne. À cet égard, les représentants souhaitent que les échanges d'information et l'exploration des possibilités de partenariat soient renforcés durant la phase de conception du nouveau projet.

ii) Soudan

76. Le Conseil d'administration examine le programme d'options stratégiques pour le Soudan (document EB 2013/110/R.14) et se félicite de la qualité du document. Les commentaires émis par les membres ont trait à la nécessité de garantir la durabilité et de développer au maximum les avantages économiques et sociaux dérivant des projets prévus au profit des groupes cibles, en particulier des femmes, et de promouvoir les échanges commerciaux entre le Soudan et le Soudan du Sud par le biais d'une activité régionale.

H. Ressources disponibles pour engagement (point 9 de l'ordre du jour)

77. Le Conseil d'administration examine les ressources disponibles pour engagement (document EB 2013/110/R.15) et se dit satisfait de la mise en œuvre du principe du flux de trésorerie durable et de l'effort de transparence consenti par la direction.
78. Un représentant note que le chiffre des contributions envisagées a diminué, et la direction indique que cela tient au fait que l'Australie ne deviendra pas membre du FIDA pour le moment. Les membres demandent en outre un complément d'information sur la nature de la relation entre le seuil minimal de liquidité et le niveau des contributions versées au titre des reconstitutions. La direction précise que, comme le principe du flux de trésorerie durable est conçu pour intégrer des ajustements si nécessaire, notamment sur la base des contributions, le programme de prêts et dons du FIDA serait ajusté en fonction des niveaux de contribution et que le seuil minimal de liquidité serait respecté.
79. Le Conseil d'administration approuve les engagements pour le programme de prêts et dons de 2014, d'un montant indicatif maximal estimé à 714 millions d'USD, et autorise le Président à conclure des accords pour les prêts et dons approuvés par le Conseil d'administration durant l'année 2014, suivant la recommandation formulée dans le document.

I. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration (point 10 de l'ordre du jour)

a) Afrique de l'Ouest et du Centre

i) Gabon: Mémoire du Président: Projet de développement agricole et rural – financement supplémentaire

80. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/110/R.46 et approuve l'octroi, par le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, agissant par l'intermédiaire du FIDA en qualité de dépositaire, d'un prêt à des conditions ordinaires à la République gabonaise d'un montant équivalant à quatre millions deux cent cinquante mille euros (4 250 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

ii) Mali: Projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (FIER)

81. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/110/R.16, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Mali un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à dix millions huit cent mille droits de tirage spéciaux (10 800 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Mali un don d'un montant équivalant à dix millions huit cent mille droits de tirage spéciaux (10 800 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) Mali: Mémoire du Président: Projet visant à améliorer la productivité agricole – financement provenant du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (PAPAM/ASAP) – financement supplémentaire

82. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/110/R.17, ainsi que son additif, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le FIDA accordera à la République du Mali un don provenant du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) d'un montant équivalant à six millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (6 500 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iv) Nigéria: Programme d'appui à l'adaptation au changement climatique et au secteur agroalimentaire dans les zones de savane

83. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/110/R.18 et l'approuve sous réserve que les négociations soient conclues conformément aux modalités et conditions indiquées dans le présent document. Le texte négocié serait dûment transmis au Conseil pour information.

v) **Sénégal: Projet d'appui aux filières agricoles - extension**

84. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/110/R.19, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Sénégal un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalent à vingt-deux millions six cent mille droits de tirage spéciaux (22 600 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

b) Afrique orientale et australe

i) **Éthiopie: Troisième projet de développement des communautés pastorales**

85. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/110/R.20, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République fédérale démocratique d'Éthiopie un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalent à cinquante-cinq millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (55 300 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

i) **Rwanda: Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire**

86. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/110/R.21, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Rwanda un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalent à huit millions sept cent soixante-dix mille droits de tirage spéciaux (8 770 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Rwanda un don d'un montant équivalent à huit millions sept cent soixante-dix mille droits de tirage spéciaux (8 770 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Rwanda un don ASAP d'un montant équivalent à quatre millions cinq cent dix mille droits de tirage spéciaux (4 510 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

i) **Zambie: Programme d'élargissement du financement rural**

87. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/110/R.22, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Zambie un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalent à cinq millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (5 500 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité d'administrateur, accordera à la République de Zambie un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à neuf millions d'euros (9 000 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

c) Asie et Pacifique

i) Chine: Projet de développement des petites entreprises agroalimentaires à Shiyang

88. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/110/R.23, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République populaire de Chine un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à vingt-huit millions cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (28 550 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

i) Pakistan: Projet d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage

89. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/110/R.24, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République islamique du Pakistan un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à vingt-deux millions quatre cent trente mille droits de tirage spéciaux (22 430 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République islamique du Pakistan un don d'un montant équivalant à trois cent quatre-vingt-six mille droits de tirage spéciaux (386 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

i) Viet Nam: Projet en faveur de l'adaptation au changement climatique dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong

90. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/110/R.25, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République socialiste du Viet Nam un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à quatorze millions trois cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (14 350 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République socialiste du Viet Nam un don au titre de l'ASAP d'un montant équivalant à sept millions huit cent vingt mille droits de tirage spéciaux (7 820 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

d) Amérique latine et Caraïbes

i) Brésil: Projet de développement rural durable dans la région semi-aride de Bahia (Projet Pró-semiárido)

91. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/110/R.26, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à l'État de Bahia de la République fédérative du Brésil un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à vingt-neuf millions deux cent soixante mille droits de tirage spéciaux (29,26 millions de DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

i) Brésil: Coordination et concertation sur les politiques publiques au profit de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans la zone semi-aride de la région du Nordeste au Brésil (Projet Dom Hélder Câmara)

92. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/110/R.47, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République fédérative du Brésil un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à deux millions de droits de tirage spéciaux (2 000 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République fédérative du Brésil, sur les ressources du Fonds fiduciaire espagnol, un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à onze millions trois cent soixante mille euros (11 360 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

e) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

i) Kirghizistan: Programme de développement de l'élevage et des marchés – Phase II

93. Le Conseil d'administration examine la proposition contenue dans le document EB 2013/110/R.27, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République kirghize un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à sept millions deux cent mille droits de tirage spéciaux (7 200 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République kirghize un don d'un montant équivalant à sept millions deux cent mille droits de tirage spéciaux (7 200 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République kirghize un don au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne d'un montant équivalant à six millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (6 500 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

94. Le Conseil d'administration est informé que la représentante des États-Unis a demandé que le compte rendu de la session fasse état de l'abstention de son pays concernant l'approbation du Troisième projet de développement des communautés pastorales en Éthiopie.
95. Enfin, le Conseil est informé que le FIDA a affecté environ 4 millions d'USD à une proposition de don au titre du guichet-pays spécifique en faveur des Philippines, dans le cadre de l'intervention rapide du FIDA visant à contrer les effets dévastateurs du typhon Haiyan, destinée à fournir des semences de riz certifiées et des engrais aux petits riziculteurs touchés par le typhon. Cette proposition sera soumise à l'approbation des représentants au Conseil par le biais d'un vote par correspondance, qui devra être reçu le 31 décembre au plus tard afin d'utiliser pleinement les fonds disponibles dans le programme de travail de 2013 et de pouvoir agir rapidement pour rétablir les moyens de subsistance du groupe cible du FIDA.

J. Questions financières (point 11 de l'ordre du jour)

a) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-neuvième réunion

96. Le Conseil d'administration examine le rapport de la cent vingt-neuvième réunion du Comité d'audit (document EB 2013/110/R.29) et prend note des recommandations qui y sont contenues.
97. Il est pris note de l'examen, par le Comité d'audit, des questions présentées au Conseil et de ses recommandations.

b) Exposé de la Politique de placement du FIDA

98. Le Conseil d'administration examine l'Exposé de la Politique de placement du FIDA, qui figure dans le document EB 2013/110/R.30 et son additif.
99. L'importance d'investissements éthiques, qui soient socialement et écologiquement responsables, est reconnue, et le Conseil est informé que le FIDA respecte les Principes pour un investissement agricole responsable établis en vertu du Pacte mondial des Nations Unies sur ce point. Des mesures ont été prises par le dépositaire du FIDA de façon à contrôler et assurer la conformité avec l'Exposé de la Politique de placement du FIDA.
100. En réponse aux préoccupations exprimées face aux récentes pertes du portefeuille de placements du FIDA, la direction précise que ces pertes sont relativement faibles. Il est rappelé que la politique de placement prudente du FIDA a permis de bien gérer le risque et qu'elle est conforme au Règlement financier du FIDA, qui prévoit que, "en plaçant les ressources du Fonds, le Président sera avant tout guidé par des considérations de sécurité et de liquidité. Dans ces limites, et dans le respect de l'exposé de la politique de placement établie par le Conseil d'administration, le Président cherchera à obtenir le rendement le plus élevé possible, sans avoir recours à la spéculation." La direction n'a dès lors pas jugé nécessaire de revoir la Politique de placement du FIDA pour répondre à des mouvements à court terme sur le marché.
101. En réponse aux préoccupations relatives à la performance des investissements du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol), la direction indique qu'un examen est en cours et que des solutions possibles sont à l'étude et seront soumises pour examen au Conseil.
102. Le Conseil d'administration approuve l'Exposé de la Politique de placement du FIDA figurant dans le document EB 2013/110/R.30 et son additif 2, et prend note des informations contenues dans l'additif 1.

103. Un document révisé reflétant la version finale de l'Exposé de la Politique de placement approuvé sera mis en ligne sur le site web du FIDA.

c) Examen de la situation du Cadre pour la soutenabilité de la dette

104. Le Conseil d'administration examine le document EB 2013/110/R.31/Rev.1 et son additif contenant les modalités de contribution proposées pour la compensation des remboursements du principal non recouvré du fait de la mise en œuvre du Cadre pour la soutenabilité de la dette.
105. Le Conseil d'administration remercie le Comité d'audit pour son analyse minutieuse du document et pour avoir facilité l'examen par le Conseil de ce point important. Il se félicite de l'additif précisant les amendements définitifs proposés par le Comité d'audit et entérinés par la direction.
106. L'application d'un seuil minimal de 10 000 USD aux États membres de la Liste C seulement est bien accueillie et, en conclusion, le Conseil autorise la présentation du document, tel que modifié par l'additif, à la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA, pour examen.

d) Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2014

107. Le Conseil d'administration examine et avale le plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance pour 2014 tel que proposé dans le document EB 2013/110/R.32, et modifié sur la base des amendements contenus dans l'additif (à paraître sous la cote EB 2013/110/R.32/Rev.1).

K. Rapport final sur la dépense extraordinaire pour l'actualisation de la réforme (point 12 de l'ordre du jour)

108. Le Conseil prend note du document EB 2013/110/R.33 – Rapport final sur la dépense extraordinaire pour l'actualisation de la réforme – et approuve sa présentation pour information à la trente-septième session du Conseil des gouverneurs.

L. Modalité d'hébergement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (la Convention) (point 13 de l'ordre du jour)

109. Le Conseil prend note du contenu du document EB 2013/110/R.34 et se félicite de la présentation faite par la direction à ce propos. D'autres précisions sont apportées concernant: la participation du FIDA à la onzième session de la Conférence des Parties à la Convention (CdP11); le déplacement du Mécanisme mondial à Bonn; le compte bloqué créé pour mettre de côté des fonds qui pourraient être utilisés dans l'éventualité où des responsabilités en suspens viendraient à se confirmer; ainsi que l'avis juridique émis par le Bureau des affaires juridiques des Nations Unies à l'intention de la Convention, qui a également examiné cette question.
110. Quelques États membres, qui sont des donateurs à la fois pour le FIDA et pour le Mécanisme mondial (le Mécanisme), se disent préoccupés. Ils exposent les difficultés que suscite la décision de surseoir au versement des fonds du Mécanisme déposés sur le compte bloqué, puisque cela signifie que ces fonds ne peuvent être utilisés aux fins initialement prévues, et ils mettent en cause les bases juridiques sur lesquelles le FIDA s'est fondé pour surseoir au versement des fonds du Mécanisme déposés sur le compte. La direction informe le Conseil que les versements ont été effectués conformément aux instructions du Mécanisme jusqu'au 30 septembre 2013, après quoi le FIDA a transféré sur le compte bancaire de la Convention un solde de 1,4 million d'USD, soit le solde des fonds du Mécanisme moins les fonds déposés sur le compte bloqué. La direction fait valoir que ce montant représente, sur la base des chiffres antérieurs, environ un an d'activités de la Convention. La direction indique en outre que le transfert des fonds

sur un compte bloqué est un acte justifié par le droit international en tant que mesure préventive et conservatoire avant la conclusion d'un accord satisfaisant entre le Fonds et la Convention sur la question des obligations relatives au Mécanisme mondial. Il s'agit d'une mesure nécessaire suite à la décision prise par la CdP10 de transférer, du Fonds à la Convention, les responsabilités et la représentation juridique du Mécanisme mondial. La direction informe le Conseil d'administration que, dans un avis juridique émis par le Bureau des affaires juridiques des Nations Unies à l'intention de la Convention, ledit Bureau a indiqué que la question de la prise en charge des obligations relatives au Mécanisme devait être résolue dans le cadre d'un accord entre le FIDA et le Secrétariat de la Convention, si nécessaire sous l'égide de la CdP. Enfin, la direction informe le Conseil que le FIDA collabore étroitement avec la Convention et que les deux organisations ont chargé des fonctionnaires de travailler de concert à une approche commune en mesure de garantir une conclusion satisfaisante de toutes les questions en suspens. Le président du Conseil prend acte des préoccupations de certains États membres et indique qu'il en sera fait état lors de la transmission du rapport au Conseil des gouverneurs, de même que seront communiquées des informations relatives au déroulement des discussions avec la Convention et les informations émanant du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies (OLA).

111. En conclusion, le Conseil approuve la présentation du rapport, dûment mis à jour de manière à rendre compte des informations fournies à la session du Conseil et des préoccupations exprimées par certains États membres, à la trente-septième session du Conseil des gouverneurs, pour information.

M. Questions diverses (point 14 de l'ordre du jour)

a) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2015

112. Le Conseil d'administration approuve les dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration qui se tiendront en 2015, telles qu'elles sont présentées dans le document EB 2013/110/R.35. La cent quatorzième session devrait se tenir le mercredi 22 et le jeudi 23 avril 2015; la cent quinzième session, le mercredi 16 et le jeudi 17 septembre 2015; et la cent seizième session, le mercredi 9 et le jeudi 10 décembre 2015.
113. Il est rappelé que, pour chaque session, une semaine tout entière est réservée afin de disposer d'une certaine marge de manœuvre et de pouvoir faire face à la charge de travail des réunions et des activités connexes.
114. Le Conseil est en outre informé que la session d'avril 2014 du Conseil d'administration se tiendra le mardi 8 et le mercredi 9 avril.

b) Demande d'admission en qualité de Membre non originaire

115. Le Conseil d'administration examine le document EB 2013/110/R.36 et recommande au Conseil des gouverneurs que la Fédération de Russie soit admise au Fonds en qualité de Membre non originaire, conformément au projet de résolution figurant dans le document.

c) Visite de pays pour 2014

116. La direction présente un plan à horizon mobile, qui figure dans le document EB 2013/110/R.37, pour les visites de pays qu'effectuera le Conseil d'administration durant la période 2014-2016. Le plan a été transmis aux Coordonnateurs et amis, et d'autres consultations se sont tenues avec le président du Comité de l'évaluation afin de prendre en considération la recommandation du Comité qui appelait à mettre l'accent sur les États fragiles et les pays les moins avancés.
117. Le Conseil d'administration approuve la visite de pays proposée en 2014 en République-Unie de Tanzanie et le projet de plan à horizon mobile pour les deux

années suivantes. Deux options sont proposées pour les dates de la visite de 2014 (du 12 au 16 mai 2014 et du 22 au 26 septembre 2014), une préférence initiale ayant été exprimée pour le mois de mai compte tenu du calendrier commun des organismes ayant leur siège à Rome. Les dates définitives seront communiquées au Conseil en temps voulu.

d) Propositions d'accords de partenariat avec le secteur privé

118. La direction présente ensuite sa proposition d'accords de partenariat avec le secteur privé (document EB 2013/110/R.38), à savoir Unilever PLC et Intel Corporation.
119. Le Conseil se félicite de la collaboration avec le secteur privé et encourage la direction à réaliser des enquêtes de référence et à définir des indicateurs et un solide cadre de mesure des résultats afin de garantir que l'impact est évalué et que les enseignements tirés sont pris en compte au profit d'initiatives futures de cette nature.
120. La direction donne aux membres l'assurance que les vérifications préalables nécessaires ont été faites avant de proposer des partenariats avec les entités du secteur privé susmentionnées, afin de s'assurer qu'il n'y avait aucun obstacle à la collaboration avec ces mêmes entités et que celles-ci remplissaient les critères de partenariat utilisés par le système des Nations Unies. Un suivi des partenariats continuera d'être assuré de façon à garantir la transparence, à éviter les conflits d'intérêts et à protéger le FIDA du risque de réputation.
121. Des informations complémentaires sont fournies dans les domaines de collaboration prévus, informations qui ont trait notamment à la manière de relier les petits agriculteurs aux filières, à l'évaluation des possibilités de fournir des outils logiciels de vulgarisation agricole, etc. Quelques membres expriment leur intérêt à recevoir des rapports de situation sur la mise en œuvre des accords.
122. Le Conseil d'administration autorise le Président à négocier et à conclure avec Unilever PLC et Intel Corporation un mémorandum d'accord conforme en substance aux modalités indiquées à l'annexe II du document.

e) Révision du procès-verbal de la cent neuvième session du Conseil d'administration

123. Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal de la cent neuvième session tel que modifié dans le document EB 2013/110/R.44, et décide que la version finale du procès-verbal sera diffusée sur le site web public du FIDA.

f) Négociation avec la Banque de développement KfW d'un accord de financement par l'emprunt: cadre proposé

124. Le cadre proposé pour la négociation avec la Banque de développement KfW d'un accord de financement par l'emprunt est présenté pour examen (document EB 2013/110/R.45).
125. Rappelant la nécessité de trouver des moyens novateurs de mobiliser des ressources pour faire face aux besoins des États membres en développement, les membres remercient le FIDA et l'Allemagne de la proposition. Ils demandent au FIDA d'apporter davantage de précisions sur les paramètres de l'accord, y compris la gestion du risque et la nécessité d'incorporer de solides mécanismes de protection. Les membres encouragent le FIDA à œuvrer en parallèle à l'établissement d'un cadre général de financement de la dette destiné à être utilisé avec d'autres signatures souveraines, qui considérera notamment les conditions standard, les monnaies, les calendriers d'amortissement, l'effet sur les droits de vote, la liquidité, la limite de la dette, le maintien du principe de multilatéralisme et les fonds communs qui sont très fongibles.
126. Il est convenu qu'il y a lieu d'éviter de dissuader les membres de faire des contributions ordinaires au Fonds, car les prêts consentis aux conditions

particulièrement favorables que le FIDA applique aux pays les plus pauvres ne peuvent être financés que par des contributions ordinaires. Compte tenu de la nécessité de faire concorder les taux d'intérêt, l'échéance et le différé d'amortissement appliqués au prêt de KfW avec le crédit rétrocédé par le FIDA aux États membres, le prêt de KfW procurerait des ressources pour accorder des prêts à des pays à revenu intermédiaire. Il est envisagé qu'une structure à deux guichets se dégagerait dans laquelle les contributions ordinaires serviraient au financement à des conditions particulièrement favorables et à des conditions mixtes, et les ressources découlant d'emprunts à un taux favorable seraient acheminées aux pays à revenu intermédiaire.

127. S'agissant du **risque de défaut**, la direction indique qu'il s'établit à environ 1% et que, si une telle éventualité se matérialisait, il en résulterait probablement un différé de paiement, et non un défaut proprement dit.
128. En réponse à des demandes d'éclaircissements, la direction indique que le prêt proposé par KfW se distingue des modalités du Fonds fiduciaire espagnol (prêt octroyé par un État souverain à un fonds fiduciaire établi par le FIDA). Le prêt de la KfW serait un prêt direct au FIDA accordé par une banque bénéficiant du soutien de l'État.
129. L'on s'accorde généralement à penser qu'un cadre général est nécessaire pour régir ce type d'accords de financement et pour garantir une approche normalisée. Ce travail sera effectué sous la conduite du Comité d'audit, à partir de la mi-février si possible, comme le propose la présidente du Comité d'audit. Alors que plusieurs membres font valoir qu'il serait préférable de disposer d'un cadre général avant de conclure des accords spécifiques, la nécessité d'exploiter les opportunités à mesure qu'elles se présentent est admise, et il est convenu que le FIDA continuera d'étudier les négociations pour un accord de financement de la dette avec KfW et qu'un séminaire informel sera organisé avant la session d'avril du Conseil pour faire le point sur la situation des négociations. Le document définitif sera présenté au Conseil pour que celui-ci approuve la proposition de donner suite à un accord. Pour le séminaire informel, la direction est invitée à présenter une analyse des incidences du prêt sur les activités opérationnelles du FIDA, de l'impact sur le système d'allocation fondé sur la performance, de la capacité d'absorption des pays à revenu intermédiaire, des incidences possibles du prêt en termes de politique de placement, de l'impact du prêt sur la liquidité dont dispose le FIDA et de sa capacité d'engagement, et autres conséquences financières.

g) Délégation de pouvoir pour l'approbation des taux d'intérêt variables appliqués par le FIDA aux prêts qui ne sont pas accordés à des conditions particulièrement favorables

130. Le Conseil prend note des informations fournies par la direction concernant la délégation de pouvoir du Président au Vice-Président adjoint, Département des opérations financières, pour l'approbation des taux d'intérêt variables appliqués par le FIDA aux prêts qui ne sont pas accordés à des conditions particulièrement favorables, avec effet à compter du 1^{er} janvier 2014.

N. Clôture de la session

131. Après avoir fait la synthèse des points saillants des débats, le Président remercie le représentant de la Turquie, qui participe pour la dernière fois à une session du Conseil, pour la contribution de son pays aux travaux du Conseil.
132. Le Président salue M. Kevin Cleaver, Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes, et prend acte de sa contribution significative à la mission du FIDA et aux petits exploitants du monde entier. Il salue également M. Rutsel Martha, Conseiller juridique du FIDA, et M. José Stigliano, Directeur de la Division des technologies de l'information et des communications, et leur exprime toute sa gratitude pour leur dévouement et leur engagement au service de l'institution.

133. Pour conclure, le Président souligne que 2014 sera pour le FIDA une année particulièrement importante, vu la prochaine Consultation sur FIDA10. À cet égard, le Président encourage la participation active des membres ainsi que leur appui sans faille pour le FIDA et les efforts qu'il déploie au nom des petits agriculteurs pauvres.

IV. Documents présentés pour information

134. Les documents suivants sont présentés au Conseil d'administration pour information.
- Activités prévues au titre des projets (document EB 2013/110/R.39)
 - Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2013/110/R.40)
 - Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2013 (document EB 2013/110/R.41)
 - Révision des principes en vigueur au FIDA pour l'utilisation des crédits provenant de l'annulation de prêts et de dons approuvés (document EB 2013/110/R.42)
 - Programme provisoire des activités de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs (EB 2013/110/R.43/Rev.1).



Enabling poor rural people
to overcome poverty

المشاركون في الدورة العاشرة بعد المائة للمجلس التنفيذي

**Delegations at the 110th session of
the Executive Board**

**Délégations à la cent dixième session
du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el 110^o período de
sesiones de la Junta Ejecutiva**

Executive Board — 110th Session
Rome, 10-12 December 2013

For: **Information**

ALGERIA

Nourdine LASMI
Directeur de la maintenance et des moyens
Ministère des finances
Alger

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Gustavo O. INFANTE
Ministro
Representante Permanente Adjunto
de la República Argentina
ante la FAO, FIDA y PMA
Roma

BELGIUM

Vincent MERTENS DE WILMARS
Ambassadeur
Représentant permanent de la
Belgique auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

Marc HEIRMAN
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint de
la Belgique auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

BRAZIL

Henrique PISSAIA DE SOUZA
General Coordinator of Policies
with International Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning, Budget and
Management
Brasilia, D.F.

BRAZIL (cont'd)

Cláudia Angélica VASQUES SILVA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CANADA

Michael GORT
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Shaila RODRIGUES
Senior Analyst
Food Security Unit
Multilateral and Global
Programs Branch (MGPB)
Department of Foreign Affairs,
Trade and Development (DFATD)
Gatineau

Courtney HOOD
Programme Officer
Permanent Mission of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHINA

ZHANG Zhengwei
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

WANG Rui
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHINA (cont'd)

SHEN Zhihua
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DENMARK

Maj HESSEL
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Sidse Marie HANNIBAL
Attaché
The Royal Danish Embassy
Rome

EGYPT

Abdelbaset Ahmed Aly SHALABY
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Arab Republic of Egypt to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

EQUATORIAL GUINEA

Josefina MILAM TANG
Segunda Secretaria
Representante Permanente Alternativa
de la República de Guinea Ecuatorial
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

FINLAND

Merja Ethel SUNDBERG
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Republic of Finland
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

FINLAND (cont'd)

Inka RÄSÄNEN
Programme Officer
Embassy of the Republic
of Finland
Rome

FRANCE

Martin LANDAIS
Conseiller économique
Ambassade de France
Rome

Donatienne HISSARD
Conseillère
Représentante permanente adjointe
de la République française
auprès de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

GERMANY

Michael BAUER
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to IFAD
Rome

Nina DIETRICH
Intern
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany
Rome

GUATEMALA

Stephanie HOCHSTETTER SKINNER-KLÉE
Embajadora
Representante Permanente de la
República de Guatemala ante los
Organismos de las Naciones Unidas
Roma

Sylvia WOHLERS DE MEIE
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

GUATEMALA (Cont'd)

Nelson Rafael OLIVERO GARCÍA
Primer Secretario y Cónsul
Representante Permanente Alterno
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

INDIA

Vimlendra SHARAN
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of India to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

INDONESIA

Hari PRIYONO
Secretary-General
Ministry of Agriculture
Jakarta

Priyo ISWANTO
Minister
Deputy Chief of Mission
Deputy Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Suryadi Abdul MUNIR
Head
Centre for International Relation
Ministry of Agriculture
Jakarta

Agus Prihatin SAPTONO
Minister Counsellor for Multilateral Affairs
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Lucky Artha El SA'UD
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

INDONESIA (Cont'd)

Hamim HAMIM
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Rachmat Bagus SUHARYO
Head of Sub-Division
Ministry of Agriculture
Jakarta

Tribayu Deviputri PURWANTI
Ministry of Foreign Affairs
Jakarta

Yurika ARIANTI PERMANASARI
Technical Officer
Ministry of Agriculture
Jakarta

ITALY

Raffaella DI MARO
Director
Paris Club and Export
Financing Office
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Valentina MUJESAN
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Dario FIORUCCI
Intern
Permanent Representation of
the Italian Republic
Rome

JAPAN

Hideya YAMADA
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

JAPAN (Cont'd)

Masaya KITAO
Counsellor
Financial attaché
Embassy of Japan
Rome

KUWAIT

Yousef Ghazi AL-BADER
Regional Manager for
Central Asian and
European Countries
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

MAURITIUS

Janmajaising BISSOONDOYAL
Minister Counsellor
Embassy of the Republic
of Mauritius
Paris

MEXICO

Emma Maria José RODRIGUEZ SIFUENTES
Ministro
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Alan ROMERO ZAVALA
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Gerda VERBURG
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NETHERLANDS (Cont'd)

Wierish RAMSOEKH
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Pieter VAN SLOTEN
Policy Adviser
International Financial
Institutions Division
United Nations and International
Financial Institutions Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Martijn ADELAAR
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Jostein LEIRO
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Inge NORDANG
Senior Adviser
Section for UN Policy and
Gender Equality
Royal Norwegian Ministry
of Foreign Affairs
Oslo

PAKISTAN

Zulfiqar Haider KHAN
Counsellor (Agricultural Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Khalid MEHBOOB
Adviser to Pakistan Mission
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

PORTUGAL

Ana BARRETO
Senior Officer
Department for Cooperation
and Institutions
Office for Economic Policy and
International Affairs (GPEARI)
Ministry of Finance
Lisbon

QATAR

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State of Qatar
Rome

SAUDI ARABIA

Bandar bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

Tareq AbdulKarim A. ALDRIWEESH
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SPAIN

Francisco CAPOTE
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

Fernando CASTILLO BADAL
Jefe
Departamento de Cooperación Multilateral
Agencia Española de Cooperación
Internacional para el Desarrollo (AECID)
Madrid

SWEDEN

Erik JONSSON
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Sweden
to IFAD
Rome

John SÖDERLUND
Intern
Royal Swedish Embassy
Rome

SWITZERLAND

Christina E. GRIEDER
Ministre
Représentante permanente de
la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

TURKEY

Vedat MIRMAHMUTOĞULLARI
Acting Under-Secretary
Ministry of Food, Agriculture
and Livestock
Ankara

Emin GÜRE
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Turkey to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
Department of International Financial Relations
Ministry of Finance
Abu Dhabi

Obeid Ali Mirghani HASSAN
Coordinator for the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Embassy of the United
Arab Emirates
Rome

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Neil PATRICK
First Secretary
Alternate Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

Clemence LANDERS
International Economist
Office of Multilateral Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

VENEZUELA, BOLIVARIAN REPUBLIC OF

Gladys Francisca URBANEJA DURÁN
Embajadora
Representante Permanente de
la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

VENEZUELA, BOLIVARIAN REPUBLIC OF (Cont'd)

Luis Alberto ÁLVAREZ FERMIN
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Tomás E. CENTENO B.
Apoyo Técnico Complementario
Ministerio de Poder Popular
de Finanzas
Caracas

المراقبون

OBSERVERS

OBSERVATEURS

OBSERVADORES

COSOP's Deliberations¹:

BOSNIA AND HERZEGOVINA

Nerkez ARIFHODZIC
Ambassador
Permanent Representative
of Bosnia and Herzegovina to
the United Nations Food and
Agricultural Agencies
Rome

SUDAN, THE

Amira Daoud Hassan Gornass
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of the Sudan to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

REGIONAL SILENT OBSERVERS ²

East and Southern Africa (ESA)

ETHIOPIA

Abreha Ghebrai Aseffa
Minister Plenipotentiary
Deputy Permanent Representative
of the Federal Democratic Republic
of Ethiopia to IFAD
Rome

¹ Pursuant to document EB 2002/77/R.12: Procedure for the Review of Country Strategic Opportunities Papers (COSOPS) by the Executive Board. Paragraph 15(2) Process.

² Pursuant to document EB 2010/101/INF.4/Rev.1: Silent observers at Executive Board Proceedings. Paragraph 2(a).

Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent dixième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2013/110/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2013/110/R.1/Rev.1/Add.1 + Add.1/Rev.1 + Add.1/Rev.2 + Add.1/Rev.3 + Add.1/Rev.4	2	Calendrier de travail de la session
EB 2013/110/R.2 + Add.1 + Add.2	3	Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2014; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTe et le SAFF
EB 2013/110/R.3		Rapport du Comité d'audit sur le programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2014, le programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et le plan indicatif pour 2015-2016 d'IOE, et les rapports de situation sur l'Initiative PPTe et le SAFF
EB 2013/110/R.4	4	Examen des mesures et plan de mise en œuvre pour accroître l'efficacité en appui à la gouvernance du FIDA
EB 2013/110/R.5 + Add.1	5	Stratégie du FIDA concernant la présence dans les pays (2014-2015)
EB 2013/110/R.7	6 a) i)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-dix-neuvième session
EB 2013/110/R.8	6 a) ii)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingtième session
EB 2013/110/R.9	6 a) iii)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-unième session
EB 2013/110/R.10	6 b)	Révision des procédures de sélection et de nomination du Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA prévues par la Politique du FIDA en matière d'évaluation
EB 2013/110/R.11/Rev.1 ¹ + Add.1/Rev.1 ³	6 c)	Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA évaluées en 2012

¹ Les documents révisés ont uniquement trait à la version anglaise.

EB 2013/110/R.12 + Corr.1 + Add.1	7	Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement
EB 2013/110/R.13	8 a)	Bosnie Herzégovine: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2013/110/R.14	8 b)	Soudan: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2013/110/R.15	9	Ressources disponibles pour engagement
EB 2013/110/R.46	10 a) i)	Gabon: Mémoire du Président: Projet de développement agricole et rural
EB 2013/110/R.16 + Add.1 + Sup.1 ²	10 a) ii)	Mali: Projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (FIER)
EB 2013/110/R.17 + Add.1	10 a) iii)	Mali: Mémoire du Président: Projet visant à améliorer la productivité agricole – financement provenant du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (PAPAM/ASAP)
EB 2013/110/R.18	10 a) iv)	Nigéria: Programme d'appui à l'adaptation au changement climatique et au secteur agroalimentaire dans les zones de savane
EB 2013/110/R.19 + Add.1 + Sup.1 ²	10 a) v)	Sénégal: Projet d'appui aux filières agricoles – extension
EB 2013/110/R.20 + Add.1 + Sup.1 ³	10 b) i)	Éthiopie: Troisième projet de développement des communautés pastorales
EB 2013/110/R.21 + Add.1 + Sup.1 ³	10 b) ii)	Rwanda: Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire
EB 2013/110/R.22 + Add.1 + Sup.1 ³	10 b) iii)	Zambie: Programme d'élargissement du financement rural
EB 2013/110/R.23 + Add.1 + Sup.1 ³	10 c) i)	Chine: Projet de développement des petites entreprises agroalimentaires à Shiyan
EB 2013/110/R.24 + Add.1 + Sup.1 ³	10 c) ii)	Pakistan: Projet d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage
EB 2013/110/R.25 + Add.1 + Sup.1 ³	10 c) iii)	Viet Nam: Projet en faveur de l'adaptation au changement climatique dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong
EB 2013/110/R.26 + Add.1 + Sup.1 ³	10 d) i)	Brésil: Projet de développement rural durable dans la région semi-aride de Bahia - (Projeto de Desenvolvimento Rural Sustentável na Região Semiárida da Bahia – Pró-semiárido)

² En français seulement.

³ En anglais seulement.

EB 2013/110/R.47 + Add.1 + Sup.1 ³	10 d) ii)	Brésil: Coordination et concertation sur les politiques publiques au profit de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans la zone semi-aride de la région du Nordeste au Brésil (Projet Dom Hélder Câmara)
EB 2013/110/R.27 + Add.1 + Sup.1 ⁴	10 e)	Kirghizstan: Programme de développement de l'élevage et des marchés – Phase II
EB 2013/110/R.29	11 a)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-neuvième réunion
EB 2013/110/R.30 + Add.1 + Add.2	11 b)	Exposé de la Politique de placement du FIDA
EB 2013/110/R.31/Rev.1 ⁵ + Add.1	11 c)	Examen de la situation du Cadre pour la soutenabilité de la dette
EB 2013/110/R.32 + Add.1	11 d)	Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2014
EB 2013/110/R.33	12	Rapport final sur la dépense extraordinaire pour l'actualisation de la réforme
EB 2013/110/R.34	13	Rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
EB 2013/110/R.35	14 a)	Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2015
EB 2013/110/R.36	14 b)	Demande d'admission en qualité de Membre non originaire
EB 2013/110/R.37	14 c)	Visites de pays: plan à horizon mobile pour la période 2014-2016
EB 2013/110/R.38	14 d)	Propositions d'accords de partenariat avec le secteur privé
EB 2013/110/R.44	14 e)	Révision du procès-verbal de la cent neuvième session du Conseil d'administration
EB 2013/110/R.45	14 f)	Négociation avec la Banque de développement KfW d'un accord de financement par l'emprunt: cadre proposé

⁴ En anglais seulement.

⁵ Le document révisé a uniquement trait à la version anglaise.

Documents présentés pour information

EB 2013/110/R.39	15	Activités prévues au titre des projets 2013-2015
EB 2013/110/R.40	16	Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2013/110/R.41	17	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2013
EB 2013/110/R.42	18	Révision des principes en vigueur au FIDA pour l'utilisation des crédits provenant de l'annulation de prêts et de dons approuvés
EB 2013/110/R.43/Rev.1	19	Programme provisoire des activités de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs

Note d'information

EB 2013/110/INF.1		Arrangements pour la cent dixième session du Conseil d'administration
EB 2013/110/INF.2		Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
EB 2013/110/INF.3/Rev.1		Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation – Huitième rapport de situation sur la phase principale
EB 2013/110/INF.4		Mémorandum d'accord type relatif au Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour "l'accélération des progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales"
EB 2013/110/INF.5		Informations actualisées sur le dispositif d'application du principe de responsabilité au FIDA
EB 2013/110/INF.6/Rev.1		Sessions de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2013/110/INF.7		Dons et projets/programmes approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition
EB 2013/110/INF.8 ⁶ ⁴		Liste des documents pour la cent dixième session du Conseil d'administration

⁶ En anglais seulement.

Cote du document:	<u>EB 2013/110/R.1/Rev.2</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>10 décembre 2013</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F

Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre du jour

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Questions techniques et transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dixième session
Rome, 10-12 décembre 2013

Ordre du jour

I. Points de l'ordre du jour pour approbation, examen et/ou confirmation

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour **[A]**
Par souci de commodité, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:
A = pour approbation
E = pour examen
C = pour confirmation
3. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2014; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTTE et le SAFFP **[A]**
4. Examen des mesures et plan de mise en œuvre pour accroître l'efficacité en appui à la gouvernance du FIDA **[A]**
5. Stratégie du FIDA concernant la présence dans les pays (2014-2015) **[A]**
6. Évaluation
 - a) Rapports du président du Comité de l'évaluation **[E]**
 - i) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-dix-neuvième session
 - ii) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingtième session
 - iii) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la quatre-vingt-unième session
 - b) Révision des procédures de sélection et de nomination du Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA prévues par la Politique du FIDA en matière d'évaluation **[A]**
 - c) Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) **[E]**
7. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) **[E]**
8. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) **[E]**
 - a) Bosnie-Herzégovine
 - b) Soudan
9. Ressources disponibles pour engagement **[A]**
10. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration **[A]**
 - a) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - i) Gabon: Mémoire du Président: Projet de développement agricole et rural – financement supplémentaire
 - ii) Mali: Projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (FIER)

- iii) Mali: Mémorandum du Président: Projet visant à améliorer la productivité agricole – financement provenant du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (PAPAM/ASAP)
- iv) Nigéria: Programme d'appui à l'adaptation au changement climatique et au secteur agroalimentaire dans les zones de savane
- v) Sénégal: Projet d'appui aux filières agricoles – extension
- b) Afrique orientale et australe
 - i) Éthiopie: Troisième projet de développement des communautés pastorales
 - ii) Rwanda: Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire
 - iii) Zambie: Programme d'élargissement du financement rural
- c) Asie et Pacifique
 - i) Chine: Projet de développement des petites entreprises agroalimentaires à Shiyuan
 - ii) Pakistan: Projet d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage
 - iii) Viet Nam: Projet en faveur de l'adaptation au changement climatique dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong
- d) Amérique latine et Caraïbes
 - i) Brésil: Projet de développement rural durable dans la région semi-aride de Bahia (Projet Pró-semiárido)
 - ii) Brésil: Coordination et concertation sur les politiques publiques au profit de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans la zone semi-aride de la région du Nordeste au Brésil (Projet Dom Hélder Câmara)
- e) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
 - Kirghizistan: Programme de développement de l'élevage et des marchés – Phase II
- 11. Questions financières
 - a) Rapport de la cent vingt-neuvième réunion du Comité d'audit **[E]**
 - b) Exposé de la Politique de placement du FIDA **[A]**
 - c) Examen de la situation du Cadre pour la soutenabilité de la dette **[E]**
 - d) Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2014 **[C]**
- 12. Rapport final sur la dépense extraordinaire pour l'actualisation de la réforme **[A]**
- 13. Rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification **[A]**
- 14. Questions diverses
 - a) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2015 **[A]**
 - b) Demande d'admission en qualité de Membre non originaire **[A]**
 - c) Visite de pays pour 2014 **[A]**
 - d) Propositions d'accords de partenariat avec le secteur privé **[A]**

- e) Révision du procès-verbal de la cent neuvième session du Conseil d'administration **[A]**
- f) Négociation avec la Banque de développement KfW d'un accord de financement par l'emprunt: cadre proposé **[A]**
- g) Délégation de pouvoir pour l'approbation des taux d'intérêt variables appliqués par le FIDA aux prêts qui ne sont pas accordés à des conditions particulièrement favorables **[I]**

II. Documents présentés pour information

Les points présentés pour information ne seront discutés durant une session du Conseil que si la direction l'estime nécessaire ou si l'un des membres du Conseil le demande expressément. Ces requêtes doivent être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA trois semaines avant la session du Conseil.

Le calendrier de travail ne comprendra que les points de l'ordre du jour à discuter durant la session du Conseil (à savoir les points de l'ordre du jour présentés pour approbation, examen ou confirmation et les documents présentés pour information lorsque le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens) et sera divulgué sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.

- 15. Activités prévues au titre des projets **[I]**
- 16. Rapport sur l'état des contributions à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA **[I]**
- 17. Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2013 **[I]**
- 18. Révision des principes en vigueur au FIDA pour l'utilisation des crédits provenant de l'annulation de prêts et de dons approuvés **[I]**
- 19. Programme des activités de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs **[I]**

III. Notes d'information

- 1. Arrangements pour la cent dixième session du Conseil d'administration
- 2. Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
- 3. Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation
- 4. Mémoire d'accord type relatif au Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour "l'accélération des progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales"
- 5. Informations actualisées sur le dispositif d'application du principe de responsabilité au FIDA
- 6. Sessions de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA
- 7. Dons, projets/programmes approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition
- 8. Liste des documents présentés à la cent dixième session du Conseil d'administration